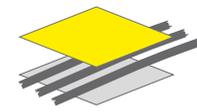


17



BTP CFA
CHARENTE MARITIME
Le réseau de l'apprentissage BTP



**Se former dans le BTP
une stratégie d'avenir**

C F A du Bâtiment de la Charente- Maritime

GROS ŒUVRE BOIS FLUIDES ÉLECTRICITÉ FINITION ETUDES, ORGANISATION & ENCADREMENT FORMATION CONTINUE



BTP CFA CHARENTE-MARITIME
11 rue de l'Ormeau de Pied
17100 SAINTES
Tél. 05 46 74 37 22
www.btpcfa-poitou-charentes.fr



Édito



Choisir le bâtiment c'est choisir un métier de passion. Choisir l'apprentissage c'est choisir d'apprendre aux côtés de professionnels impliqués et reconnus.

Le monde du bâtiment doit relever un véritable défi : concevoir, construire, rénover l'habitat pour répondre aux enjeux de la planète.

Les acteurs de notre branche devront maîtriser les nouvelles technologies, préparer en amont les projets à l'aide du numérique pour une plus grande efficacité.

Se former au CFA, du CAP à la Licence c'est construire son projet professionnel encadré par une équipe d'enseignants aguerris et des entreprises soucieuses de transmettre leur savoir-faire.

Le CFA est prêt à vous accueillir pour vous accompagner dans un univers en pleine transformation et participer à la construction du monde de demain.

Christophe MOUSSERON, directeur

Nos CFA engagés dans la démarche qualité !

Avec pour objectif la **satisfaction** permanente de ses clients et un souci d'**amélioration continue** de son offre de formation, BTP CFA Poitou-Charentes a mis en place une **démarche qualité** depuis plusieurs années : **CERTIBAT** pour **Formation Professionnelle Continue** et **INRS** pour les formations **SST**.

Dans l'application de la loi du 5 septembre 2018, BTP CFA Poitou-Charentes travaille à la mise en place de la **nouvelle certification Qualiopi** (certification qualité des prestataires d'actions de formation).



n° FP17039



Sommaire

Présentation	p. 4	Fluide	p. 16-17
L'apprentissage	p. 5	Électricité	p. 18-19
Devenir apprenti	p. 6	Finition	p. 20-21
Devenir maître d'apprentissage	p. 7	Études, Organisation & Encadrement	p. 22-23
Le CFA vous accompagne	p. 8-9	Tableau formations	p. 24
Formations dispensées	p. 11	Nos Post-Bac	p. 25
Gros œuvre	p. 12-13	Formation continue	p. 26-27
Bois	p. 14-15	Vivre au CFA	p. 28-29



www.edipublic.com

L'AGENCE
DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE
IMPRESSION

EdiPublic

(groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes

86360 Chasseneuil

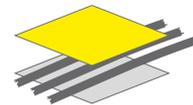
05 49 01 44 11



PEFC® 10-31-1980



Crédit photos : CFA, Fotolia, iStock



Présentation

Le BTP CFA Charente-Maritime fait partie de BTP CFA Poitou-Charentes qui est membre du réseau CCCA-BTP, 1^{er} réseau d'apprentis du BTP en France. Il coordonne, finance et anime un réseau de 126 centres de formation d'apprentis du BTP, implantés dans toutes les régions de France.

BTP CFA Poitou-Charentes, c'est :

- **50 ans d'expérience** au service de l'apprentissage et de la formation professionnelle
- **3 centres de formation** : Chasseneuil sur Bonnieure (16), Saintes (17) et Saint-Benoît (86)
- **45 diplômes** du CAP à la licence
- **Plus de 1500 apprenti(e)s**
- **Plus de 80%** de taux de **réussite** au diplôme
- **Plus de 75%** de taux **d'insertion** professionnelle

BTP CFA CHARENTE-MARITIME

11 rue de L'Ormeau de Pied - 17100 SAINTES

Tél. 05 46 74 37 22

E-mail : cfabtp.saintes@ccca-btp.fr

www.btpcfa-poitou-charentes.fr

HORAIRES :

Lundi au Jeudi de 8h10 à 12h10 / 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h10 à 12h10



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



BTP CFA Poitou-Charentes



@btpcfa.poitou_charentes



BTP CFA Poitou-Charentes



@btpcfa_poitou



BTP CFA Poitou-Charentes

INFORMATION

Les transports

Le CFA du Bâtiment de Saintes est desservi par le réseau de transports de la Nouvelle Aquitaine via les principales communes du département.

Retrouvez tous les horaires et les tarifs sur le site

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

ou au 0811 36 17 17 Numéro azur depuis un poste fixe.

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

De 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h

Le CFA est aussi desservi à la Gare SNCF de Saintes par la ligne 2 BUSS du réseau urbain « Arrêt Ormeau de Pied ».

L'apprentissage

La formation en apprentissage, c'est quoi ?

- Une **première expérience professionnelle** longue en alternance entreprise/CFA
- Une **formation à un métier** avec une majorité du temps passé **en entreprise**
- Un accompagnement par un **professionnel qualifié**
- Un **diplôme** ou un titre professionnel **reconnu**
- Une **entrée** en apprentissage possible **tout au long de l'année**

Les conditions pour préparer un diplôme en apprentissage



Pour tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus

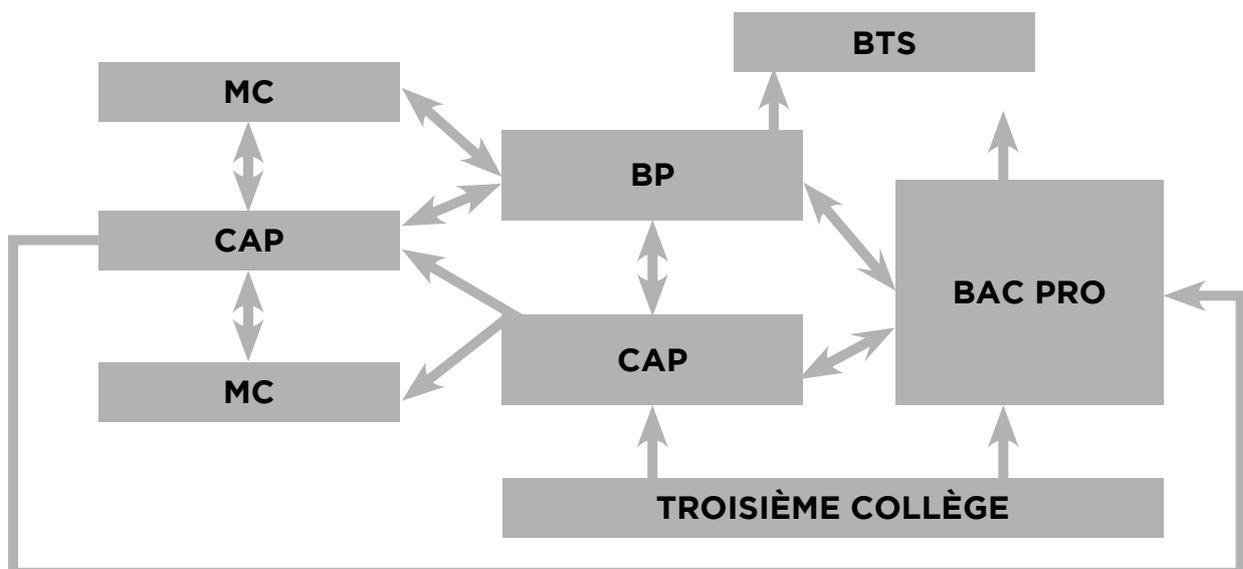
Exceptions et dérogations :

Dès 15 ans pour ceux ayant terminé leur 3^e

Durée 6 mois à 3 ans selon le diplôme préparé

Au-delà de 29 ans : travailleurs handicapés, créateurs d'entreprise, sportifs de haut niveau

Le parcours de formation professionnelle



CAP Certificat d'aptitude professionnelle - **BP** Brevet professionnel - **MC** Mention complémentaire
BAC PRO Baccalauréat professionnel - **BTS** Brevet de technicien supérieur

Devenir apprenti

L'apprentissage BTP, la voie vers l'excellence et l'emploi



Une formation gratuite



Les aides aux apprentis

- Aide au permis de conduire
- Aide au premier équipement
- Aide hébergement et repas



Un apprenti, un véritable salarié

- Comme tout salarié, l'apprenti signe un contrat de travail et s'ouvre donc des droits et des obligations : congés payés, cotisations chômage et retraite, droits à la formation continue (Compte Personnel de Formation)
- L'entreprise verse une rémunération en fonction de l'âge et du niveau de formation



Le salaire est déterminé en pourcentage du Smic. Rémunération dans les entreprises du Bâtiment

Âge de l'apprenti	< 18 ans		18-20 ans		21-25 ans		26 ans et plus	
	% du SMIC	Salaire mensuel	% du SMIC	Salaire mensuel	% du SMIC	Salaire mensuel	% du SMIC	Salaire mensuel
1 ^{re} année	40%	615,76	50%	769,71	55%	846,68	100%	1 539,42
2 ^e année	50%	769,71	60%	923,65	65%	1000,62	100%	1 539,42
3 ^e année	60%	923,65	70%	1 077,59	80%	1 231,54	100%	1 539,42

Base 35h - hebdomadaire salaire brut au 1^{er} janvier 2020.

SMIC MENSUEL : 1 539,42 soit 10,15€/heure pour 35h hebdomadaires



Pour **+** de renseignements :

Valérie MOUSSERON
 Conseillère Jeunes & Entreprises
 05 46 74 37 22
valerie.mousseron@ccca-btp.fr

Devenir maître d'apprentissage

Le CFA du bâtiment, le partenaire formation des entreprises



L'employeur, qui est-il ?

Tout type d'établissement public ou privé. Le maître d'apprentissage peut être l'employeur lui-même ou un salarié.

Il possède des **compétences professionnelles** mais aussi des **qualités pédagogiques**.



Le rôle du maître d'apprentissage

Il **forme** l'apprenti, se **rend disponible** pour le **second** et s'assurer de son **intégration**.

Il s'informe de son **parcours** de formation et de ses **résultats**. Il doit consacrer du temps aux **relations avec le CFA**.



L'aide unique aux employeurs d'apprentis

NOUVEAU

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'employeur d'apprentis peut bénéficier de **l'aide unique aux employeurs d'apprentis**. C'est désormais une seule aide au lieu de 4 auparavant.

3 conditions pour en bénéficier :

- Être une entreprise du secteur privé de moins de 250 salariés
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage depuis le 1^{er} janvier 2019
- Recruter un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au bac

Montants et versement de l'aide

Par année d'exécution

PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TROISIÈME ANNÉE
4 125 €	2 000 €	1 200 €

Pour **+** de renseignements :

Monique Sigoillot
 Chargée de relations entreprises
 05 46 74 37 22
 monique.sigoillot@ccca-btp.fr



Le contrat d'apprentissage

NOUVEAU

Le CFA est votre interlocuteur unique !

SERVICE GRATUIT

Avec la réforme de l'apprentissage (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel) le **mode de financement** et d'élaboration du contrat d'apprentissage change.

Ce sont désormais les opérateurs de compétences (OPCO) de votre branche professionnelle qui financent les contrats.

Votre CFA vous accompagne et vous conseille à chaque étape du recrutement de vos apprentis: Contrat d'Apprentissage, Convention de Formation, dépôt du dossier auprès de l'OPCO...



Le CFA vous accompagne

Le CFA vous accompagne tout au long de votre parcours dans notre établissement, de l'orientation à l'obtention de votre diplôme.

Orientation et Construction du parcours de formation

Nous vous accompagnons dans votre choix d'orientation pour construire votre projet professionnel et votre parcours de formation :

- **entretiens d'orientation,**
- **organisation de stages de découverte** au CFA et en entreprise.

Accompagnement dans votre parcours pédagogique

Toute l'équipe est à vos côtés pour vous permettre le meilleur **accompagnement pédagogique** possible, répondre à vos questions, vous **conseiller** et vous **encourager**, vous **orienter** dans la poursuite de votre formation : formateurs, équipe socio-éducative, service administratif, la direction du CFA, votre Maître d'Apprentissage... **Vous ne serez jamais seul !**



Prise en charge individuelle des personnes en situation de handicap

L'accompagnement des personnes en situation de handicap est assuré par un référent chargé de leur orientation et de leur intégration.

INSCRIPTIONS

Pré-inscrivez-vous,
avec ou sans entreprise :
en ligne sur notre site Internet
www.btpcfa-poitou-charentes.fr
ou au 05 46 74 37 22

Aide à la recherche d'une entreprise et signature du contrat d'apprentissage

Nous sommes **partenaire de centaines d'entreprises** du bâtiment.

Nous vous accompagnons jusqu'à la **signature du contrat** d'apprentissage :

- techniques de recherche d'entreprise,
- transmission d'offres d'apprentissage,
- médiation avec les entreprises.

Nous avons également mis en place un module spécifique d'**accompagnement renforcé** : le **Prépa Apprentissage**.

Les parcours Prépa Apprentissage

L'apprentissage, voie d'excellence, d'autonomie et d'intégration des jeunes dans le monde professionnel est un enjeu de premier plan pour leur réussite future.

Pour y répondre, les **parcours du Prépa Apprentissage** permettent **d'accompagner les personnes** qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage, et ainsi **sécuriser** leur parcours et **faciliter** leur intégration dans l'emploi. L'objectif de ces parcours de formation est la **signature d'un contrat** d'apprentissage et la concrétisation de leur **projet professionnel**.

#Démarre
TaStoryBTP



Cinq parcours sont proposés par le CFA

- **Parcours 1** : vous êtes en recherche de votre 1^{er} contrat d'apprentissage.
- **Parcours 2** : suite à une rupture de contrat d'apprentissage, vous souhaitez retrouver une nouvelle entreprise afin de poursuivre votre parcours.
- **Parcours 3** : vous souhaitez vous réorienter vers une formation en apprentissage.
- **Parcours 4** : vous êtes Mineur non accompagné.
- **Parcours 5** : vous souhaitez définir un projet professionnel et de formation et vous préparer à l'apprentissage.

La mobilité internationale pour valoriser votre apprentissage

BTP CFA Poitou-Charentes ainsi que ses trois sites de formation de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne sont investis dans la mobilité des apprentis à l'échelle européenne et internationale. Ils intègrent notamment dans leurs parcours de formation les stages en Europe dans le cadre du programme Erasmus+.

Partir dans un autre pays européen, c'est...

Une opportunité exceptionnelle pour mon avenir professionnel !

- Acquérir de nouvelles techniques professionnelles
- Améliorer son employabilité
- Développer la connaissance d'une langue étrangère



Développer mes compétences personnelles !

- S'ouvrir sur le monde en découvrant une nouvelle culture et en faisant des rencontres inoubliables
- Devenir plus indépendant
- Partager de belles expériences pour un dépaysement garanti





Les formations à BTP CFA Charente-Maritime

Pôle Gros Œuvre

- CAP Maçon
- BP Maçon



Pôle Électricité

- CAP Electricien
- BP Electricien
- BAC PRO Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC) (classe 1^{re} et Terminale)
- MC Technicien en Energies Renouvelables Option A énergie Electrique

Pôle Fluides

- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Monteur en Installations Thermiques
- BP Monteur en Installations Génie Climatique et Sanitaire
- BAC PRO Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques (TISEC) (classe 1^{re} et Terminale)
- MC Technicien en Energies Renouvelables option B Energie Thermique



Pôle Bois - Couverture

- CAP Menuisier Fabricant (Mobilier et Agencement)
- CAP Menuisier Installateur
- CAP Constructeur Ossature Bois (1 an après CAP Menuisier)
- CAP Charpentier Bois (1 an après CAP Menuisier)
- BP Menuisier

Pôle Finition

- CAP Peintre Applicateur de Revêtement
- CAP Carreleur Mosaïste
- CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- MC Plaquiste (niveau 3)
- BP Peintre Applicateur de Revêtements
- BP Carreleur Mosaïste
- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- MC Peinture Décoration (niveau 4)



Études, Organisation & Encadrement

- BTS Aménagement et Finition (AFB)
- BTS Etudes et Economie de la Construction (EEC)
- Licence Chargé(e) d'Affaires en Bâtiment



TITRES PROFESSIONNELS

Pour répondre aux besoins des professionnels et permettre une adaptation rapide aux exigences du poste de travail, les titres professionnels sont faits pour vous !

Contact : Valérie Mousseron 05 46 74 37 22 - valerie.mousseron@ccca-btp.fr

Maçon

L E MAÇON réalise des travaux sur tous types de bâtiment (maisons individuelles, immeubles collectifs, bâtiments industriels, agricoles, tertiaires et commerciaux...) aussi bien dans le cadre de constructions neuves que d'entretien, de rénovation et de restauration du bâti ancien et des monuments historiques.

Il terrasse et coule les fondations puis monte les structures porteuses : murs, poutres et planchers.

Il assemble des matériaux (briques, pierres, moellons, etc.) et réalise des ouvrages en béton armé.

Il contribue aussi à la réalisation de revêtements tels que les enduits d'étanchéité, de façades et les chapes.

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET



Formations dispensées au CFA

- CAP Maçon
- BP Maçonnerie



Modules spécifiques aux formations

- **BIM - DAO**
(Modélisation 2D et 3D)
- **Efficacité énergétique du bâti**
(Ecoconception et réglementations thermiques)
- **Infiltrométrie et étanchéité**
- **Isolation Thermique par l'extérieur**
- **Journées techniques**
- **SST**
(Sauveteur Secouriste du Travail)
- **PRAP**
(Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- **R 408**
(Utilisation - Montage Démontage d'un échafaudage)
- **PRE**
(Prévention des Risques d'Origine Electrique)

RETROUVEZ LES VIDÉOS MÉTIERS
SUR NOTRE SITE
www.btpcfa-poitou-charentes.fr

*Un Esprit d'équipe, un sens de l'initiative et des responsabilités,
une bonne résistance physique et un bon sens de l'équilibre*



Nos partenaires

533 entreprises de
cette filière dans le
département.



Chiffres-clés

 **24%**
apprentis de cette filière
au CFA 17

 **78%**
des apprentis ont un emploi 7 mois
après leur formation (enquête IPA)

 **45%**
des apprentis de CAP poursuivent en niveau
supérieur (BP, BAC PRO)

Menuisier, Charpentier & Constructeur Bois

LE MENUISIER conçoit, fabrique et pose des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets et portails...), des menuiseries intérieures (placards, parquets, escaliers...), et menuiseries d'agencement (comptoirs, meubles, façades murales, rangements...). Le métier a considérablement évolué quant aux matériaux utilisés. Le bois pour sa richesse mais aussi les matériaux composites, l'aluminium et le pvc pour leur technicité.

LE CHARPENTIER ET LE CONSTRUCTEUR OSSATURE BOIS conçoivent et fabriquent les différents ensembles qui constituent les éléments en bois d'une habitation : la charpente, les parois ossature bois, le solivage, le bardage...

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET



Formations dispensées au CFA

- CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement
- CAP Menuisier Installateur
- CAP Constructeur Ossature Bois
- CAP Charpentier Bois
- BP Menuiserie



Modules spécifiques aux formations

- **BIM - DAO**
(Modélisation 2D et 3D)
- **Efficacité énergétique du bâti**
(Ecoconception et réglementations thermiques)
- **Infiltrométrie et étanchéité**
- **Isolation Thermique par l'extérieur**
- **Journées techniques**
- **SST**
(Sauveteur Secouriste du Travail)
- **PRAP**
(Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- **R 408**
(Utilisation - Montage - Démontage d'un échafaudage)
- **PRE**
(Prévention des Risques d'Origine Electrique)

RETROUVEZ LES VIDÉOS MÉTIERS
SUR NOTRE SITE
www.btpcfa-poitou-charentes.fr

*Menuisier, constructeur ossature bois, charpentier...
un goût pour le dessin, un sens de la vision dans l'espace,
une adresse manuelle.*



Nos partenaires

424 entreprises de
cette filière dans le
département.



Chiffres-clés



22%
apprentis de cette filière
au CFA 17



80%
des apprentis ont un emploi
7 mois après leur formation
(enquête IPA)



55%
des apprentis de CAP poursuivent en niveau
supérieur (BP, BAC PRO)

Plombier, Chauffagiste, Technicien en génie Climatique et Sanitaire

LE PLOMBIER OU INSTALLATEUR SANITAIRE est chargé d'installer, réparer et entretenir les canalisations de toutes sortes : eau, gaz, fuel, bois... et plus récemment, l'énergie solaire.

LE CHAUFFAGISTE OU INSTALLATEUR THERMIQUE s'occupe de l'installation et de la maintenance des systèmes de chauffage, climatisation et ventilation.

Spécialistes du mouvement des fluides, ils trouvent le placement optimum des tuyauteries lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment. Ils peuvent également être amenés à travailler en urgence, en cas de panne ou de fuite chez les particuliers comme dans les entreprises.

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET



Formations dispensées au CFA

- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Monteur en Installations Thermiques
- BP MIGCS (Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire)
- BAC PRO TISEC (Classe de Première et Terminale)
- MC Technicien en Énergies Renouvelables Option B Energie thermique



Modules spécifiques aux formations

- BIM - DAO (Modélisation 2D et 3D)
- Efficacité énergétique du bâti (Ecoconception et réglementations thermiques)
- Infiltrométrie et étanchéité
- Isolation Thermique par l'extérieur
- Journées techniques
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- R 408 (Utilisation - Montage - Démontage d'un échafaudage)
- PRE (Prévention des Risques d'Origine Electrique)

RETROUVEZ LES VIDÉOS MÉTIERS
SUR NOTRE SITE
www.btpcfa-poitou-charentes.fr

*Plombier, Chauffagiste, Technicien en génie Climatique
et Sanitaire : être soigneux, avoir l'esprit méthodique et d'équipe.*



Nos partenaires

291 entreprises de
cette filière dans le
département.



Chiffres-clés



15%
apprentis de cette filière
au CFA 17



75%
des apprentis ont un emploi 7 mois
après leur formation (enquête IPA)



65%
des apprentis de CAP poursuivent en niveau
supérieur (BP, BAC PRO)

Électricien

L'ÉLECTRICIEN réalise, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, les travaux d'installations électriques destinés à l'éclairage, au chauffage, à la signalisation, à l'alimentation des équipements (maisons intelligentes et connectées).

Il intervient sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution...

Il met en place les installations électriques, assure leur mise en service et effectue les travaux de dépannage et de maintenance (principalement en basse tension).

L'électricien intègre les technologies liées aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables (solaire, thermique, géothermique, biomasse, bois...).

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET



Formations dispensées au CFA

- CAP Electricien
- BP Electricien
- BAC PRO (MELEC) Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (classe 1^{re} et Terminale)
- MC Technicien en Energies Renouvelables Option A énergie Electrique



Modules spécifiques

- BIM - DAO (Modélisation 2D et 3D)
- Efficacité énergétique du bâti (Ecoconception et réglementations thermiques)
- Infiltrométrie et étanchéité
- Isolation Thermique par l'extérieur
- Journées techniques
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- R 408 (Utilisation - Montage - Démontage d'un échafaudage)
- PRE (Prévention des Risques d'Origine Electrique)

RETROUVEZ LES VIDÉOS MÉTIERS
SUR NOTRE SITE
www.btpcfa-poitou-charentes.fr



*Être soigneux,
avoir l'esprit méthodique et d'équipe.*



Nos partenaires

219 entreprises de
cette filière dans le
département



Chiffres-clés



11%

apprentis de cette filière
au CFA 17



72%

des apprentis ont un emploi 7 mois
après leur formation (enquête IPA)



42%

des apprentis de CAP poursuivent en niveau
supérieur (BP, BAC PRO)

Plâtrier-plaquiste, Carreleur-mosaïste, Peintre

CES MÉTIERS ONT EN COMMUN LEUR OBJECTIF : participer à l'achèvement et à l'aménagement d'un bâtiment en protégeant, rénovant et décorant les surfaces (murs et plafonds) intérieures et extérieures.

Le plâtrier-plaquiste met en œuvre des cloisons, des plafonds et enduit des murs. Ces aménagements participent aux fonctions de l'isolation.

Le carreleur-mosaïste habille sols et murs intérieurs et extérieurs en les revêtant de carreaux (céramique, faïence, pâte de verre, pierre naturelle...)

Le peintre prépare les surfaces à travailler, applique les produits, réalise les finitions décoratives.

Le solier-moquettiste pose tous types de sols souples (PVC, moquette, parquet flottant...).

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET



Formations dispensées au CFA

- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- MC Plaquiste (niveau 3)
- BP Carrelage
- BP Peintre Applicateur de Revêtements
- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- MC Peinture Décoration (niveau 4)

Modules spécifiques aux formations

- BIM - DAO (Modélisation 2D et 3D)
- Efficacité énergétique du bâti (Ecoconception et réglementations thermiques)
- Infiltrométrie et étanchéité
- Isolation Thermique par l'extérieur
- Journées techniques
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- R 408 (Utilisation - Montage - Démontage d'un échafaudage)
- PRE (Prévention des Risques d'Origine Electrique)

RETROUVEZ LES VIDÉOS MÉTIERS
SUR NOTRE SITE
www.btpcfa-poitou-charentes.fr

*Plâtrier-plaquiste, carreleur-mosaïste, peintre et solier-moquettiste...
sens esthétique, adresse manuelle, soin et minutie.*



Nos partenaires

422 entreprises de
cette filière dans le
département.



Chiffres-clés



27%
apprentis de cette filière
au CFA 17



80%
des apprentis ont un emploi 7 mois
après leur formation (enquête IPA)



54%
des apprentis de CAP poursuivent en niveau
supérieur (BP, BAC PRO)

BTS EEC & BTS AF

LE TITULAIRE DU BTS EEC est spécialiste de l'organisation et du suivi économique des chantiers. Il intervient à tous les stades du projet depuis sa conception à sa construction. Il réalise les premières études et détermine si le projet est financièrement réalisable. Il détermine l'enveloppe financière qui sera attribuée pour les travaux, il aide au maintien de l'engagement initial et assure le suivi financier.



CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert aux titulaires

- BAC S
- BAC STI2D (Génie Civil ou Electronique)
- BAC PRO Techniciens d'Etudes du Bâtiment
- Autres diplômes de niveau 4 étude personnalisée des candidatures



DURÉE DE FORMATION

- 2 ans en contrat d'apprentissage (apprentissage, formation continue...)

LE TITULAIRE DU BTS AF s'occupe de l'aménagement du bâtiment (isolation intérieure et extérieure, cloisonnement, mise en place de plafonds, faux-plafonds et de planchers techniques) et de la finition du bâtiment (traitement des supports-plâtre, bois, enduits à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que la pose de revêtements sur plafonds, murs, cloisons et sols). Il a la responsabilité de la prospection des clients jusqu'à la livraison de l'ouvrage.



CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert aux titulaires

- BAC S
- BAC STI2D
- BAC PRO Aménagement et Finition
- BP Peinture, Carrelage et Plâtrier
- Autres diplômes de niveau 4 étude personnalisée des candidatures



DURÉE DE FORMATION

- 2 ans en contrat d'apprentissage (apprentissage, formation continue...)

Les **+** de ces formations :

- BIM DAO
- Performance Énergétique et Environnementale (Écoconception et Réglementations Thermiques)
- Innovation
- Management de Projet (Bureau d'études et Conduite de Chantier)
- Séminaires d'intégration
- Conférences et journées techniques



Licence : Chargé(e) d'Affaires en Bâtiment

LE MÉTIER : LE CHARGÉ D'AFFAIRES est au centre du développement des activités de l'entreprise, il prend en charge les missions d'analyse des besoins du client jusqu'à la réception complète de l'ouvrage. Il organise le projet avec les différents intervenants et il est l'interlocuteur dans la relation client.

Grâce à ses très bonnes connaissances techniques, il peut piloter toutes les opérations de travaux : analyse du marché avec étude de prix, management des équipes intervenantes pendant l'exécution du chantier, le relationnel avec tous les acteurs de l'opération. Il s'occupe également de la gestion financière et apporte des solutions techniques et organisationnelles.

Le Chargé d'Affaires est non seulement capable de conduire un chantier mais il dispose aussi de compétences commerciales : prospection, analyse de prix pour les appels d'offres, réalisation et suivi de devis. En lien avec tous les partenaires, il construit des relations de confiance avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, il fidélise la clientèle de l'entreprise et assure le suivi des garanties.



PROGRAMME DE FORMATION

- Construire l'avant-projet « Travaux »
- Organiser un projet dans le respect de la Construction Durable
- Développer et pérenniser l'activité de l'entreprise
- Gérer un projet de travaux
- Maîtriser les outils de Dessin Assisté par Ordinateur (DAO - BIM)
- Manager une équipe
- Développer ses pratiques professionnelles.



CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert aux titulaires (BAC+2)

- BTS du secteur de Bâtiment
- DUT du secteur de Bâtiment



DURÉE DE FORMATION

- 1 an en contrat d'alternance (apprentissage, formation Continue...)

FICHES
DIPLOME
DISPONIBLES
SUR LE SITE
INTERNET

Les formations de BTP CFA Poitou-Charentes

DIPLÔMES	BTP CFA 16	BTP CFA 17	BTP CFA 86
GROS ŒUVRE			
CAP Maçon	✓	✓	✓
CAP Constructeur Béton Armé			✓
CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités	✓		
BP Maçonnerie	✓	✓	✓
BAC PRO TORGO - Technicien du bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros Œuvre			✓
BAC PRO IPB - Intervention sur le patrimoine Bâti, Option Maçonnerie	✓		
BOIS - COUVERTURE			
CAP Menuiserie Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement	✓	✓	✓
CAP Menuisier installateur	✓	✓	✓
BP Menuiserie	✓	✓	✓
BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur			✓
CAP Constructeur Bois		✓	✓
CAP Charpentier Bois	✓	✓	✓
CAP Couvreur Zingueur			✓
MC Zingueur			✓
BP Charpentier			✓
BP Couverture			✓
FLUIDES - MÉTAL			
CAP Monteur en Installations Sanitaires	✓	✓	✓
CAP Monteur en Installations Thermiques	✓	✓	✓
BP Monteur en Installations de Génie Climatique et Sanitaire	✓	✓	✓
CAP Serrurier Métallier	✓		
BP Métallier	✓		
BAC PRO TISEC - Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques		✓	
BAC PRO TMSEC - Technicien de Maintenance des Systèmes Énergétiques et Climatiques			✓
MC Technicien en Énergies Renouvelables - Option B : Énergie Thermique		✓	
ÉLECTRICITÉ			
CAP Électricien	✓	✓	
BP Électricien	✓	✓	
BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)		✓	
MC Technicien en Énergies Renouvelables, option A : Énergie Électrique		✓	
FINITION			
CAP Peintre Applicateur de Revêtements	✓	✓	✓
BP Peintre Applicateur de Revêtements	✓	✓	✓
TP Solier Moquettiste	✓		✓
MC Peinture Décoration		✓	
CAP Carreleur-Mosaïste	✓	✓	✓
BP Carrelage	✓	✓	
CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation	✓	✓	✓
BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation		✓	
MC Plaquiste		✓	
ÉTUDES, ORGANISATION & ENCADREMENT			
BTS Aménagement Finition		✓	
BTS Bâtiment			✓
BTS Enveloppe des Bâtiments : conception et réalisation	✓		
BTS Études et Économie de la Construction		✓	
Licence Pro Chargé(e) d'Affaires en bâtiment		✓	



Nos Post-Bac

CFA 17 - BTS AMÉNAGEMENT FINITION



Le titulaire du BTS AF s'occupe de l'aménagement du bâtiment (isolation intérieure et extérieure, cloisonnement, mise en place de plafonds, faux-plafonds et de planchers techniques) et de la finition du bâtiment (traitement des supports-plâtre, bois, enduits à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que la pose de revêtements sur plafonds, murs, cloisons et sols). Il a la responsabilité de la prospection des clients jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

CFA 17 - BTS ÉTUDES ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION



Le titulaire du BTS EEC est spécialiste de l'organisation et du suivi économique des chantiers. Il intervient à tous les stades du projet depuis sa conception à sa construction. Il réalise les premières études et détermine si le projet est financièrement réalisable. Il détermine l'enveloppe financière qui sera attribuée pour les travaux, il aide au maintien de l'engagement initial et assure le suivi financier.

CFA 17 - LICENCE - CHARGÉ(E) D'AFFAIRES EN BÂTIMENT



La Licence a pour objectif de permettre à des techniciens du bâtiment second œuvre, titulaires d'un Bac+2, de devenir chargés d'affaires ou conducteurs de travaux grâce à un perfectionnement de l'approche technique ainsi qu'à l'acquisition de méthodes managériales et commerciales. La Licence prépare aux responsabilités de conduite d'affaires, qui varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise, et peuvent se regrouper en quatre grandes fonctions : commerciales, d'encadrement, de bureau d'études et suivi de travaux.

CFA 86 - BTS BÂTIMENT



Le titulaire du BTS BAT assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il participe aux études techniques et aux études de prix d'un ouvrage, à la préparation du chantier en choisissant les modes opératoires les plus efficaces, économiques et de qualité. Il assure la conduite et la gestion des travaux en coordonnant les interventions des différents corps d'état, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux et ferme le chantier tout en respectant la réglementation.

CFA 16 - BTS ENVELOPPE DES BÂTIMENTS, CONCEPTION ET RÉALISATION



Le titulaire du BTS EDB est chargé de l'étude et de la réalisation des finitions extérieures du Bâtiment, du revêtement des façades et des toitures. Il élabore les études techniques, organise et contrôle les travaux, assure une fonction commerciale. Il garantit les niveaux de performances attendus (thermiques, acoustiques, confort aéraulique, confort visuel,...) en réponse aux exigences croissantes de réduction des consommations énergétiques et de protection de l'environnement.

DANGER AMIANTE

DANGER AMIANTE

Formation Continue

LES FORMATIONS PROPOSÉES À BTP CFA POITOU-CHARENTES

La formation professionnelle est un outil essentiel au service de tous les actifs : salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises, indépendants.

La loi du 5 septembre 2018 modifie la gouvernance et le financement du système et met la personne au cœur du dispositif. Chaque personne devient acteur de l'évolution de ses compétences.

FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES

Des formations indispensables pour **garantir la sécurité** sur les chantiers, se conformer à la **réglementation** et répondre aux **exigences de vos clients**.



Amiante
sous-section 4



Sauveteur secouriste
du travail (SST)



Autorisation d'intervention
à proximité des réseaux (AIPR)



Formations aux échafaudages
fixes et roulants



Prévention du risque électrique
(habilitations électriques)

Pour + de renseignements :

Sophie RONCELIN,
Chargée de relations entreprises
05 49 57 11 35
sophie.roncelin@ccca-btp.fr



FORMATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT

Pour **perfectionner** et **acquérir** en quelques jours **des compétences directement applicables sur les chantiers**, des programmes spécialisés sur des techniques du bâtiment ont été élaborés pour répondre à vos besoins.



SOLUTIONS SUR MESURE

Nous **co-développons** avec les entreprises des programmes répondant à leurs nouveaux défis.



CERTIFICATION CLEA : les connaissances de base

Cette certification est destinée aux **salariés** et **demandeurs d'emploi sans diplôme** afin de développer leur employabilité.



FORMATIONS DIPLÔMANTES

Des **formations diplômantes** du CAP à la licence professionnelle en passant par les titres pro, tous nos diplômes sont spécialisés dans les **métiers du bâtiment**.

Vous êtes professionnel, vous avez les connaissances de base et une expérience professionnelle, **faites-le savoir en validant ce certificat !**



FINANCER LA FORMATION

NOUVEAU

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF est utilisable **tout au long de sa vie** professionnelle pour suivre une formation qualifiante. Il est débloqué à l'initiative du bénéficiaire. Le CPF est alimenté en euros. Il s'adresse à **tous les actifs** de 16 ans et plus.

Consultez votre espace personnel sur www.moncompteformation.gouv.fr



LE CPF DE TRANSITION

Le CPF de Transition remplace le Congé Individuel de Formation (CIF). Il permet aux salariés souhaitant **changer de métier** ou de profession de **financer des formations certifiantes** en lien avec leur projet. Ces formations sont **éligibles au CPF**.

PRO A, RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE

Nouveau dispositif de formation par alternance, Pro A a été conçu comme un levier de développement des ressources humaines face à la **transformation en profondeur de certains métiers**. Ce dispositif peut avoir une durée comprise **entre six et douze mois**.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

C'est un **CDI ou un CDD** conclu entre un employeur et un salarié. L'objectif est **l'insertion ou le retour à l'emploi** des jeunes et des adultes. Il permet l'acquisition d'un **titre ou diplôme reconnu**. La formation est réalisée en **alternance** entre le CFA et l'entreprise. La **prise en charge financière** se fait auprès des CPIR.



PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le Plan de Développement des Compétences a remplacé le plan de formation. Il permet aux salariés de suivre des actions de **formation à l'initiative de leur employeur**.



Côté employeur :

- Il a l'obligation d'adapter les salariés à leur poste de travail et de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi,
- Il concerne toutes les entreprises.
- Sa mise en œuvre relève de la décision de l'employeur après consultation des représentants du personnel



Côté salarié :

- Tout salarié est concerné par une action de formation relevant du Plan de Développement des Compétences
- Le salarié ne peut s'y opposer sauf cas particuliers
- Le salarié peut prendre l'initiative de demander à suivre une formation prévue au plan



Vivre et s'épanouir au CFA

QUALIFICATION professionnelle et insertion sociale vont de pair. Le CFA assure ce rôle de dynamisation.

Le soir, les apprentis internes disposent d'un foyer. Des activités extérieures sont proposées. Le WIFI est accessible aux internes.



Le foyer socio-éducatif

Notre objectif prioritaire est d'accueillir les apprentis dans les meilleures conditions afin que le CFA soit intégré par ces derniers comme un lieu de vie positif au sein duquel ils sont considérés dans leur globalité : se former à un métier du Bâtiment et aussi mûrir en devenant une personne responsable et citoyenne : « **savoir-faire** » et « **savoir-être** ».

Tout au long de l'année des activités éducatives et sportives sont proposées aux apprentis dans le cadre d'une démarche de responsabilisation et de citoyenneté :

- Actions Prévention et Sécurité
- Actions Eco-Citoyennes
- Actions Culturelles
- Actions Sportives
- Droits et devoirs
- Suivi social



L'hébergement & la Restauration

Un hébergement est proposé avec des chambres doubles et individuelles. Un espace self-service vous propose des repas chauds : entrée, plats, dessert, boisson.

Un espace brasserie agréable et bien équipé ouvert entre 10h-10h30 et 12h-13h30, propose viennoiseries, sandwichs froids et chauds, barquettes de frites, boissons et cafés.

Les jeunes peuvent payer leurs repas soit directement à chaque achat, ou avec une carte magnétique rechargeable (avec paiement par chèque) afin de bénéficier de l'aide de la région.



S'adresser au CFA pour les tarifs de la restauration et de l'hébergement.